

**29 SEPTEMBRE 2007
ASSEMBLEE GENERALE
CATANE
PROCES-VERBAL**

Allemagne :	J. Kaestner, R. Münker, W Rehmann, H. Reppelmund, J. Wulf
Autriche	M Meyenburg, R. Schultes
Belgique :	A. Braun, L. de Brouwer, J. Dubois, Y. Lemense, P Maeyaert, D. Smeets, G. Sorreaux, A. Tallon,
Espagne :	I Igartua, M. Rovira
Estonie	K. Lehtis,
Etats-Unis	D Baker,
France :	R. Collin, C. Grass, M. Karsenty-Ricard, M. Laviolette, R. Martin, E. Mingam, MC Mitchell, P. de Montalembert, J. Sigrist, G. Taillandier, B Thomas Gougeon,
Grande-Bretagne :	H. Collins, G Leigh, P Roth, G Tickle, G. Tritton
Hongrie :	G. Bacher, A. Vida,
Italie	E. Berti Arnoaldi, M Francetti, P. Frassi, U. Liuzzo, G Sena,
Japon	I. Hayashi, H. Kojo, Y. Ohara
Luxembourg	M. Decker, N Decker,
République Tchèque	D. Stros, Y. Traplova
Suisse :	P. Heinrich, M. Hitz, P. Kobel, C. Meyer, J. Xoudis,

Le Président donne la parole au Secrétaire Général pour son rapport moral.

1. Rapport moral sur l'exercice 2006/2007

a) Amsterdam

140 congressistes étaient inscrits et 30 personnes accompagnantes.

Le secrétaire général adjoint tient à excuser l'absence de Pauline Kuipers, secrétaire général en titre. Cette dernière vient de mettre au monde une petite fille. Au nom de tous les membres de la LIDG, Guztav Bacher félicite chaleureusement Pauline Kuipers.

Les comptes sont définitivement clos et le groupe hollandais a procédé à un versement de soutien de 1.228 euros à la LIDC.

Le Secrétaire Général au nom des membres de la LIDC remercie le groupe hollandais pour son versement de soutien et pour la bonne organisation du congrès.

b) Congrès de Catane

115 personnes se sont inscrites au congrès de Catane et 30 personnes accompagnantes.

Les comptes ne sont pas encore clos, mais le congrès le groupe italien annonce déjà que les résultats financiers seront déficitaires.

Malgré un programme très attractif et la grande qualité des intervenants, le groupe italien regrette le nombre peu élevé d'inscrits et l'attribue peut-être au lieu difficile d'accès.

Le Secrétaire Général, au nom de tous les membres de la LIDC, remercie le groupe italien pour l'excellente organisation du congrès et la qualité remarquable des soirées festives.

c) Manifestations futures

Le congrès de 2008 se tiendra à Hambourg du 25 au 28 septembre. Le groupe allemand a déjà réservé les hôtels et avance dans l'organisation.

Le Bureau va réfléchir sur l'organisation future des congrès. L'idée serait de proposer un programme plus flexible et optionnel. Le Bureau n'a pris encore aucune décision, mais sera très attentif au choix des intervenants et des questions afin d'assurer un programme scientifique aussi attractif que celui de Catane..

Le congrès de 2009 se tiendra à Vienne. Les dates ne sont pas encore définitivement fixées. Un comité organisateur a déjà été mis en place par le groupe autrichien.

d) Réunions

Après le Congrès d'Amsterdam, les membres du Bureau et du Conseil se sont réunis à Munich le 9 décembre 2006 et le 21 avril 2007. Ils ont examiné les affaires courantes de la LIDC, leur principale préoccupation étant de chercher par tous les moyens à promouvoir la LIDC et à la faire connaître. Malheureusement les résultats après les mailing et les efforts se sont révélés quasi-nuls. Des mailing ont pourtant été adressés en Autriche, Belgique et Norvège.

e) Site Internet

Le site de la LIDC fonctionne maintenant. Certaines améliorations et mises à jour sont à faire. Les membres ont été informés de la dernière publication de l'ERIC. Le Secrétaire Général rappelle aux membres la nécessité absolue de vérifier l'exactitude de leurs coordonnées. Il encourage également les présidents des groupes nationaux à écrire et soumettre et soumettre des articles à publier dans l'ERIC.

Le secrétaire général adjoint au nom des membres de la LDIC tient à remercier Magda Meurant pour avoir travaillé ces deux dernières années sur le site de la LIDC.

f) Nouveaux groupes

La LIDC devrait accueillir un groupe des pays baltes ce qui est très encourageant.

La LIDC va également accueillir un groupe luxembourgeois qui est sur le point d'être créé.

Les membres du Bureau font tous les efforts pour essayer d'attirer de nouveaux membres qui seraient susceptibles de créer un groupe, mais la tâche s'avère difficile.

g) ERIC

Les membres de la LIDC ont pu lire sur le site les deux parutions de l'ERIC depuis le début 2007.

Le Secrétaire Général tient à remercier tout particulièrement Alex Tallon qui est en charge de la publication de l'ERIC, nouvelle publication de la LIDC sur le site. Ce dernier insiste encore auprès des groupes nationaux sur la nécessité d'étoffer la publication avec des rapports.

h) Présentation des nouvelles questions

Le Rapporteur Général présente les deux nouvelles questions à l'étude pour Hambourg

QUESTION A

« Remises et rabais de fidélités non justifiés par les coûts : dans quels cas une entreprise en position dominante devrait-elle se voir interdire de les pratiquer ? ».

QUESTION B

« Dans quelles circonstances et dans quelle mesure la réglementation devrait-elle imposer une obligation positive de délivrance d'informations aux annonceurs ? ».

Le Rapporteur Général rappelle aux groupes nationaux la nécessité de désigner des rapporteurs nationaux. Les présidents des groupes nationaux recevront prochainement les directives et le calendrier de travail.

i) Comité scientifique

Mary-Claude Mitchell tient à saluer les membres du Comité Scientifique et à les remercier de leur participation dont rend compte la qualité des travaux du Congrès de Catane, à savoir Christian Bovet, Don Baker, Frauke Hening-Bodewig, Peter Roth, Alex Tallon, Inigo Igartua, Jan Kabel et Vörös Imre.

Le Rapporteur Général rappelle que le comité se réunit une fois par an. Cette année, il s'est réuni en juin à Paris. Il a principalement déterminé les questions du congrès de Hambourg.

°
° °

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral du Secrétaire Général adjoint et du Rapporteur Général.

2. Rapport du Trésorier

Paul Maeyaert indique que le bilan 2006 se solde à nouveau par une perte de 21.329 euros. Cette perte est principalement due au coût élevé du développement du site. Le poste du développement du site devrait largement diminuer en 2007, ce qui est une bonne nouvelle pour les comptes qui devraient s'équilibrer en 2007.

Paul Maeyaert indique à l'Assemblée que la LIDC dispose de réserves importantes de 144.000 euros, ce qui est rassurant pour l'avenir des comptes.

Paul Maeyaert tient à remercier Julia Xoudis pour sa collaboration pour l'examen des comptes 2006 et lui souhaite bonne chance pour les trois prochaines années.

°
° °

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport du Trésorier.

3. Quitus au Conseil d'Administration

Le Président propose de passer au vote pour le quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2006

°
° °

A l'unanimité, quitus est donné au Conseil d'administration pour la gestion 2006.

4. Election d'un vice-Président, du rapporteur général et de son adjoint, du secrétaire général et de son adjoint, du trésorier et de son adjoint et de deux administrateurs à titre particulier

Wolfgang Rhemann rappelle que le Rapporteur Général, le Secrétaire Général et le Trésorier, à savoir respectivement Mary-Claude Mitchell, Pauline Kuipers et Paul Maeyaert terminent leur mandat à Catane.

Il regrette d'annoncer la démission de Daniel Dessard de son poste de vice-Président.

Le Président propose de désigner

Vice-Président Mary-Claude Mitchell

les adjoints qui ont accepté le mandat

Rapporteur Général Inigo Igartua (Espagne)
Secrétaire Général Guztav Bacher (Hongrie)
Trésorier Julia Xoudis (Suisse)

Et leurs adjoints

Rapporteur Général Adjoint Jean-Louis Fourgoux (France)
Secrétaire Général Adjoint Dominique Smeets (Belgique)
Trésorier Adjoint Jan Kaestner (Allemagne)

Administrateurs à titre particuliers : Christian Meyer (Suisse)

o
o o

L'Assemblée générale vote à l'unanimité pour les mandats de :

Vice-président	Mary-Claude Mitchell
Rapporteur général	Inigo Igartua (Espagne)
Secrétaire général	Guztav Bacher (Hongrie)
Trésorier	Julial Xoudis (Suisse)
Rapporteur Général Adjoint	Jean-Louis Fourgoux (France)
Secrétaire Général Adjoint	Dominique Smeets
Trésorier Adjoint	Jan Kaestner (Allemagne)
Administrateurs à titre particulier	Christian Meyer

Le Président remercie les membres sortants pour leur soutien et leur précieuse collaboration.

o

5. Modification de l'article 14 – durée du mandat du rapporteur général

Le Bureau a décidé de réduire le mandat du rapporteur général et de son adjoint à deux ans, car leur tâche est lourde et représente une charge de travail trop importante sur 3 ans.

Article 24 actuel

Le Président, le Premier vice-Président, les deux vice-présidents sont élus par l'assemblée générale ordinaire pour deux ans. Ils ne sont rééligibles à la même fonction qu'après un intervalle d'un an.

La durée du mandat des administrateurs élus en raison de leurs compétences particulières est de trois ans. Sauf proposition particulière du Conseil à l'Assemblée générale, ils ne sont rééligibles qu'après un intervalle d'un an.

En cas d'empêchement, chaque président de groupe peut se faire représenter au conseil d'administration par un délégué, membre du conseil ou du comité dudit groupe.

Le secrétaire général, le secrétaire général adjoint, le rapporteur général, le rapporteur général adjoint, le trésorier et le trésorier adjoint sont élus par l'assemblée générale pour trois ans. Ils sont indéfiniment rééligibles.

PROPOSITION DE MODIFICATIONS (§ 1 et 4)

Le Président, le Premier vice-Président, les deux vice-présidents, le rapporteur général, le rapporteur général adjoint sont élus par l'assemblée générale ordinaire pour deux ans. Ils ne sont rééligibles à la même fonction qu'après un intervalle d'un an.

Le secrétaire général, le secrétaire général adjoint, le trésorier et le trésorier adjoint sont élus par l'assemblée générale pour trois ans. Ils sont indéfiniment rééligibles.

o

o o

L'assemblée générale vote à l'unanimité la modification de l'article 14 des statuts de l'Association.

6. Questions diverses

Le Président tient à remercier les rapporteurs internationaux et les présidents de séance pour la qualité remarquable de leurs travaux.

Le Président rappelle également, en vue du point suivant sur le vote des résolutions, que le Bureau a décidé d'avoir la possibilité de voter sur des conclusions si la rédaction d'une résolution s'avérait trop difficile et non crédible.

Peter Roth souhaiterait annoncer à l'Assemblée que le groupe anglais organise le 25 février 2008 une John Burrell Lecture avec la participation de Rt Hon Lord ??.

Il demande également aux membres de la LIDC de prendre le temps de répondre au questionnaire qui a été remis dans la pochette des participants. Les réponses seront étudiées par le Bureau qui fera le nécessaire pour tenir compte des remarques et améliorer la participation.

7. Vote des conclusions

Question A : Dans quelle mesure et par quels moyens les droits de propriété intellectuelle devraient-ils pouvoir être soumis à des licences obligatoires pour des motifs tirés du droit de la concurrence ?

Question B : "Ambush marketing" : trop beau pour être honnête ? Certaines pratiques d'"ambush marketing" devraient-elles être déclarées illégales et, si tel est le cas, lesquelles et dans quelles conditions ?

Le Président propose que les conclusions des Rapporteurs Internationaux, discutées en séance, soient finalisées après avoir été soumises aux Rapporteurs Nationaux et au Comité Scientifique, et qu'elles soient alors considérées comme approuvées par la Ligue.

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité cette proposition.

°
° °

Plus rien n'étant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, la séance est levée à 13h30.

Le Président